



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



ÉGALITÉ  
FILLES  
GARÇONS

# OUVERTURE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ESCALADE " *TOUS.TES DIFFÉRENTS.ES* *TOUS.TES AU SOMMET!*"

COLLÈGE PAUL DARDÉ – LODÈVE

RENTRÉE 2026

EXCELLENCE SPORTIVE ET  
RÉUSSITE POUR TOUTES ET TOUS



# LE CONTEXTE ET LA VISION

AU-DELÀ DES MURS : RÉPONDRE AUX DÉFIS DU TERRITOIRE LODEVOIS LARZAC

## LE CONTEXTE

- Obstacles économiques et vulnérabilité de certaines familles
- Pratique sportive des filles en retrait
- Accès limité aux sites sportifs éloignés (falaises et salles d'escalade indoor)

## LA VISION

- Démocratiser l'accès à l'escalade en milieu naturel. Prioriser les séances sur les sites naturels proches,
- Offrir l'excellence sportive à tous
- Transformer le sport en vecteur d'inclusion

***"Labeil, blocs du prieuré, Joncas, Pic du Vissou et paysages du Lodévois deviennent ta salle de classe : un terrain d'aventure grandeur nature pour apprendre, progresser et grandir"***



# UNE AMBITION À DEUX PILIERS

## PILIER 1 : L'EXCELLENCE SPORTIVE

- Compétences techniques avancées
- Encadrement par moniteurs diplômés d'état
- Participation aux compétitions UNSS
- Perfectionnement de l'agilité et de la gestuelle
- Pratique sur des infrastructures et milieux naturels adaptés et de bonne qualité

## PILIER 2 : L'ÉCOLE INCLUSIVE

- Ouverture à toutes et tous les élèves quelques soit leurs origines socio-économique
- Développement de la confiance en soi
- Valorisation des réussites individuelles
- Sport comme levier d'intégration
- Emploi du temps aménagé, transport pris en charge
- Retour prévu de l'activité entre 17h et 18h
- Equipements liés à la pratique fournis.

***"Grimper ensemble, réussir autrement"***

# UNE FORMATION GLOBALE

---

## *"TOUTES ET TOUS BIEN DANS SES BASKETS"*

- Renforcement musculaire ciblé
- Gestion du stress et concentration
- Développement de la persévérance
- Santé/Nutrition

---

## *"TOUTES ET TOUS CAPABLES"*

- Maîtrise des prises et mouvements
- Lecture de voies
- Sécurité et autonomie
- Compétitions

---

## *"TOUTES ET TOUS ENSEMBLE"*

- Esprit d'équipe et solidarité
- Respect et fair-play
- Dépassement de soi

*"À chacun sa voie, à tous le sommet"*





# PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Collaboration avec le club d'escalade local "Par ci par là", la cité éducative de Lodève, l'Abeille verte, la mairie de Lodève

- Accès aux sites naturels d'escalade
- Encadrement professionnel qualifié
- Matériel adapté et sécurisé
- Suivi personnalisé des élèves
- Soutien financier
- Soutien logistique

## CONTACT

Collège Paul Dardé - Lodève

Pour plus d'informations sur les inscriptions et le projet pédagogique:

[jean-philippe.astier1@ac-montpellier.fr](mailto:jean-philippe.astier1@ac-montpellier.fr)

[ce.0340117t@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340117t@ac-montpellier.fr)



# Dossier de candidature - 6ème



**2026/2027**

Section Sportive Escalade Collège  
Paul DARDE-LODEVE

Rentrée 2026

Document Famille à remplir et à retourner les 13, 18 et 19  
juin 2026



Mails de contact : [jean-philippe.astier1@ac-montpellier.fr](mailto:jean-philippe.astier1@ac-montpellier.fr) et [ce.0340117t@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340117t@ac-montpellier.fr)

## Renseignements sur l'élève

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mél : \_\_\_\_\_

## Motivations de l'élève

**Motivations et vécu dans l'activité :**

Je m'engage à suivre la charte de section escalade et à m'impliquer dans ma scolarité.

Date, signature élève :

Date, signature parents :

 **A rapporter avant les 13, 18 et 19 juin 2026.**

Journée de test pratique : mercredi 10 juin 2026, 13h00-16h00, gymnase Didier DINART.

# CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

*Engagement commun entre le collège, le club, la famille et l'élève.*

La pratique d'un sport de performance et la réussite scolaire sont deux objectifs conciliables à condition de suivre une discipline assez stricte : tous deux nécessitent de l'effort et répondent à deux systèmes de contraintes qui cumulent leurs exigences. La Charte est établie entre le collège, le club, la famille et l'élève.



## 1. Le collège s'engage

- Positionner les élèves sur les classes où les grimpeurs de la Section Escalade sont placés.
- Assurer l'encadrement et les moyens pédagogiques spécifiques au statut des SSS.



## 2. Le club s'engage

- A assurer conjointement avec le collège les séances d'escalade sur les divers supports (naturels et artificiel).
- Mettre à disposition un moniteur diplômé d'État
- Mettre à disposition quand cela est nécessaire du matériel, un moyen de transport.



## 3. La famille s'engage

- Suivre la scolarité et l'entraînement de l'enfant.
- Surveiller l'hygiène de vie (sommeil, repos, alimentation).
- Expliquer toute dispense médicale au professeur d'EPS.
- Veiller au respect des engagements de l'élève et prévenir le club en cas d'absence.



## 4. L'élève s'engage

- A entretenir de bonnes relations avec tous les adultes qui l'encadrent aussi bien au club, qu'au collège et qu'avec tous les autres élèves : Respect, politesse, ponctualité et assiduité envers tous.
- Attitude positive, concentration
- A anticiper ses absences pour compétition afin de s'organiser avec les professeurs et à avoir intégralement repris l'ensemble des cours manqués, dans les 3 jours après son retour au collège.
- A faire preuve de motivation : toutes les activités physiques et sportives font partie de la formation physique à long terme, qu'il s'agisse des cours d'EPS ou des activités de l'AS.
- A respecter les règles de vie de l'établissement : Prendre soin des locaux, Respecter, entretenir et ranger le matériel mis à disposition, Lors des transports en commun, les téléphones portables ne doivent pas être utilisés sauf avec l'autorisation du professeur et sans déranger la vie du groupe et des usagers.
- à avoir une hygiène de vie « irréprochable »
- à représenter dignement le Collège Paul DARDE et le Club PAR CI PAR LA lors des stages et des rencontres sportives interétablissements, départementales, régionales, nationales, tant sur le plan sportif que comportemental.



## 5. Les sanctions

Sanctions du règlement intérieur applicables. Sanction spécifique : élève retenu l'après-midi libérée avec travail.



## 6. Association sportive (UNSS)

Inscription à l'AS obligatoire ; participation aux compétitions UNSS escalade "catégorie excellence" .

## Conditions de recrutement des candidats.tes:

Nombre limitées de places: **16 élèves recruté.es** sur l'ensemble de l'établissement

Sélection des **candidats.es** sur critères sociaux, parité fille/garçon, motivation dans l'activité, comportement responsable et adapté dans l'activité.

### Signatures et engagements

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_                      Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_                      Prénom : \_\_\_\_\_                      Né(e) le : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Tél d'urgence : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

- Attestons avoir pris connaissance de la Charte.
- Acceptons l'inscription AS (cotisation 35€ + 5€ tee-shirt).
- Acceptons la participation aux compétitions UNSS.

### Signatures officielles

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Représentants	Élève	Chef d'étab.	Coordinateur de la section

*\* signatures précédées de « lu et approuvé ».*